

publiquement que je ne connaissais personne du nom d'Olga Munsinger. On rapporte aujourd'hui qu'une personne de ce nom dit avoir déjeuné avec moi deux fois, il y a sept ou huit ans. Elle peut bien avoir raison. Je ne me souviens pas encore d'avoir connu une personne de ce nom, mais en examinant les photographies dans les journaux de samedi j'ai cru reconnaître cette femme. L'objet de mon intervention, monsieur l'Orateur, est de m'assurer que personne ne sera induit en erreur par les déclarations que j'ai faites plus tôt sans avoir à ma disposition les renseignements que nous avons maintenant.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais être très clair sur un autre point. La seule et unique question qui découle des accusations portées la semaine dernière par le ministre de la Justice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Chambre, est la sécurité de la nation. C'est la considération qui prime tout et je m'empresse d'assurer à la Chambre que jamais ma conduite personnelle n'a mis en danger la sécurité de l'État. Je défie le premier ministre et le ministre de la Justice de dire que mes actions ont déjà mis en danger ou compromis la sécurité de mon pays. Je les défie aujourd'hui de se lever pour me contredire.

Sous réserve de la sécurité et du bien-être de la nation, quelles sont ou quelles ont pu être mes connaissances et celles de tout autre député, ce n'est pas là une question d'intérêt public. Monsieur l'Orateur, partout les Canadiens ont été très préoccupés par le récent débat à la Chambre. J'espère que la présente déclaration aidera à rétablir le respect du public envers la Chambre et les députés et à faire renaître sa confiance. (*Applaudissements.*)

• (2.50 p.m.)

**L'hon. E. D. Fulton (Kamloops):** Monsieur l'Orateur, comme on vient de le dire, notre Parlement traverse une crise, crise qui demande de tous les députés de penser d'abord à l'institution plutôt qu'à leurs sentiments personnels ou politiques. C'est le principe directeur dont je m'inspire dans ce que j'ai à vous dire cet après-midi. J'ai des choses à vous dire, que la Chambre a le droit d'entendre, selon moi, qui pourront peut-être jeter un peu de lumière sur la situation, d'une part nous aider à nous en extirper, et d'autre part nous aider à ne pas nous y fourvoyer de nouveau.

Je suis entièrement d'accord avec les principes exposés il y a un instant par le premier ministre sur la position du Parlement. Nous acceptons tous ce qu'a dit aussi mon collègue,

[L'hon. M. Hees.]

le député de Northumberland. Mais il faut dire, et je reviendrai à ce thème à la fin de mes remarques, qu'il aurait été souhaitable que le premier ministre reconnaisse plus tôt ce principe.

Il faut dire aussi que la situation dans laquelle nous nous trouvons à l'heure actuelle résulte clairement et entièrement de la politique et de la conduite préméditées du gouvernement depuis une semaine ou dix jours. Je dois faire certaines observations qui me mettront dans une position déplaisante, parce qu'elles portent atteinte à la fonction du ministre de la Justice. Mais l'affaire doit inévitablement être replacée dans son contexte. Je blâmerai aussi le premier ministre et sa conduite; car je me rends compte que le gouvernement s'est non seulement mis en jugement, mais qu'il a fait passer le Parlement en jugement et a failli entraîner sa ruine.

Qu'est-ce qui se passe? Quelle est la nature de la tentative qui a été faite et qu'on semble faire encore? Je prétends que nous sommes témoins d'une tentative sans précédent dans l'histoire d'une grande démocratie dont les entreprises sont couronnées de succès—une chasse aux sorcières contre d'anciens gouvernements et leurs chefs, qui pourrait être excusable s'il s'agissait des rites d'une tribu, mais qu'on aurait pu croire mesquine et rétrograde dans un pays aussi progressiste que le Canada; une chasse aux sorcières fondée sur des questions de sécurité.

Des défis ont été lancés à la Chambre: «Si vous n'êtes pas conciliants au sujet de la question débattue, je dévoilerai les dossiers.» A quoi cela peut-il servir? Cela ne peut servir qu'aux ennemis de l'État. Cela ne peut nuire qu'au Parlement et aux partis qui sont ici pour servir l'État.

Aussi sommes-nous témoins d'une chasse aux sorcières que l'on entreprend en se fondant sur des minces éléments de preuve qui n'est que pacotille. Tout ce que l'on veut, c'est de faire passer en jugement un ancien premier ministre. «Ouvrons les dossiers. Mettons à jour tout ce que nous pouvons découvrir. Jugeons-le et ayons sa tête». C'est ce qu'ils disent là-bas avec intention, de propos délibéré. «Jugeons-le. Faisons-le comparaître devant les tribunaux et non au Parlement. Qu'on passe en jugement tous ceux qui faisaient partie de l'ancien gouvernement. Mais que cela ne se fasse pas au Parlement. Ne faisons rien au Parlement où il faut justifier les accusations. Nous ne lancerons pas même d'accusations au Parlement. Nous les porterons à l'extérieur et ferons ensuite subir un procès à ces gens devant un autre tribunal, même pendant que